## La lettre du SCOT DES TERRITOIRES DE L'AUBE





## Les modifications et révisions des documents d'urbanisme, des démarches accompagnées pour garantir la compatibilité

Pour faire suite à la phase de sensibilisation à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT des Territoires de l'Aube, de nombreuses communes ont engagé une procédure de modification ou de révision de leur Plan Local d'Urbanisme ou de leur Carte Communale.

En parallèle des objectifs de sobriété foncière, le travail mené dans le cadre de ces études répond à un large panel d'enjeux mis en avant par le SCoT :

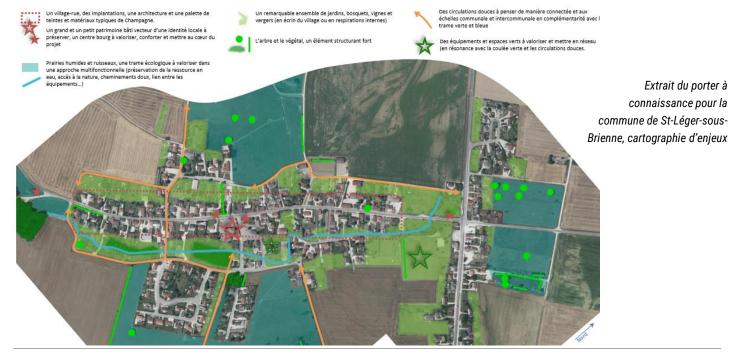
- Miser sur la qualité de l'urbanisme et la cohérence des tissus urbains et villageois,
- Conforter les centralités et favoriser la revitalisation des cœurs de bourgs et de villages,
- Préserver durablement les paysages et les patrimoines,
- Protéger la trame verte et bleue dans son rôle multifonctionnel, intégrer les enjeux agricoles et forestiers,
- Réduire la vulnérabilité des territoires par une prise en compte renforcée des risques et des enjeux environnementaux,

- Préserver les équilibres économiques et commerciaux,
- Favoriser l'articulation des mobilités et la continuité des itinéraires...

Pour ce faire, élus et bureaux d'études mènent un travail de fond allant du diagnostic du territoire à la déclinaison d'un zonage, de principes d'aménagement et de règles adaptés aux spécificités locales, en passant par la construction du projet communal.

Tout au long de la démarche et au fil des réunions, l'équipe du syndicat peut apporter son soutien et son expertise afin que la philosophie du SCoT nourrisse les réflexions et les décisions.

ST-LEGER-SOUS-BRIENNE - Quelques enjeux et particularités de la morphologie urbaine et des trames écologique et paysagère









## Le paysage, un enjeu pour la nouvelle Charte du Parc naturel régional de la 7orêt d'Orient

Les 28 et 29 mai 2024, les élus et les partenaires du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient ont accueilli la délégation des rapporteurs du Conseil national de protection de la nature (CNPN) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) autour d'un riche programme de visites sur le territoire. Le syndicat DEPART a participé à la séquence organisée sur le thème du paysage, de l'architecture, du tourisme et de la culture/éducation.

Organisé à Rouilly-Sacey sur le site du belvédère récemment aménagé, ce point d'étape de la visite avait notamment pour objet d'aborder la prise en compte des enjeux paysagers dans les documents d'urbanisme.

Monsieur Patrick Dyon, Vice-Président du PNR et maire de la commune, et Monsieur Gilles Jacquard, Président de la Commission Aménagement, ont présenté les actions du Parc visant à faire connaître, préserver et valoriser les marqueurs du paysage et les identités locales (Plan de Paysage, Balcon du Parc...).

Le syndicat a apporté son témoignage sur le travail réalisé à l'occasion du PLU de Rouilly-Sacey sur la préservation de la trame forestière de Champagne humide, de la Côte de Champagne et des cônes de vues correspondant aux panoramas remarquables s'offrant depuis l'église de Sacey et le site de l'ancien moulin, ou encore des écrins de jardins et de vergers autour des villages... grâce aux outils réglementaires du document d'urbanisme.



Lecture de paysage au point d'observation Chemin du Moulin à Rouilly-Sacey, photo PNRFO

## Le territoire du SCoT dans un jeu sur le risque inondation





Photo CEPRI, mai 2024

Le SCoT des Territoires de l'Aube est mis à l'honneur dans ce jeu de 7 familles pas comme les autres concocté par le Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation. L'idée est, à travers des exemples concrets, de mieux comprendre comment une collectivité peut initier, développer et réussir une démarche d'urbanisme vertueuse qui prend en compte le risque d'inondation.

Notre SCoT fait partie de la famille « documents d'urbanisme », à découvrir sur le site du CEPRI et sur https://youtu.be/FpejE\_iptT8

